



Moirans
de
Tout Temps

Il nous appartient
de préserver l'avenir.

L.I.P. n° 8

Lettre Interne du Patrimoine

Moirans le 20 mai 2008

Bien Chers Adhérents,

Veillez trouver ci-dessous les principales activités de l'association depuis notre dernière assemblée générale du 12 Janvier 2008.

Point 1

Réponse à un courrier de M. Adrien FERRATO, Adjoint aux travaux concernant la dénomination du Château – Mairie annexe

Pour une bonne compréhension, vous trouverez ci-dessous, copie de la lettre de la Mairie du 22 Février 2008 et copie de notre réponse (lettre du 6 mars 2008).



MAIRIE

Moirans, le 22 février 2008

République Française

Monsieur Gérard LIOT
Président
MOIRANS DE TOUT TEMPS
Hôtel de Ville
Place de l'Assemblée

38430 MOIRANS

Ref : SP/107640
Affaire suivie par : Soraya PAOUR
Service : DSTA

Objet : Château de Moirans

Cher Monsieur le Président,

Les travaux du Château de Moirans vont être réceptionnés prochainement et à cet effet, nous engageons un plan de signalétique pour les abords et la dénomination des différentes salles.

Je vous propose donc les appellations suivantes à titre indicatif :

- Dénomination du bâtiment : « Le Château des Frères Paris- Mairie annexe »,
- Salle de Réception : « Salle François Abel DE LUPPE, 1^{er} Maire Elu de Moirans (1789-1791),
- Auberge de « La Montagne de Saint-François » : (en attente d'aménagement),
- Pour rappel : le parking déjà dénommé : « Parking Oronce DE LA MOTTE ».

Je vous laisse le soin de nous faire des propositions.

Je reste à votre disposition pour une rencontre éventuelle afin d'aborder et d'approfondir ces différents points.

Dans l'attente, je vous prie d'accepter, Cher Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Adrien FERRATO
Adjoint aux Travaux



PJ : 4

Département de l'Isère

Moirans
de
Tout Temps

Association "Loi 1901"
pour la préservation
du Patrimoine
de la commune
de Moirans



Moirans, le 6 Mars 2008

Monsieur Adriano FERRATO
Adjoint aux Travaux,
chargé du Patrimoine
Hôtel de Ville
Place de l'Assemblée
Départementale

38430 MOIRANS

Je vous remercie de votre courrier du 22 Février dernier qui a retenu toute mon attention.

J'ai invité le bureau de Moirans de Tout Temps à se réunir et je suis chargé de vous donner les éléments de nos réflexions.

- Dénomination du bâtiment "le Château des Frères Pâris - Mairie annexe"

Nous préférons la dénomination "**Hôtel particulier des Frères Pâris - Mairie annexe**"

car - Les actes notariés concernant les travaux d'agrandissement effectués par Claude Pâris en 1720-1721 mentionnent "une Grande Maison".

Les actes notariés passés dans "la Maison" stipulent "passés dans l'Hôtel de Monsieur Pâris".

Les transformations apportées par Abel Damase de la Motte en 1806 (tours, élévation de la toiture, fronton, etc...) concernent "son Hôtel particulier".

- Salle de Réception "Salle François Abel DE LUPPE, 1er Maire Elu de Moirans (1789-1791)

Tout d'abord, veuillez noter que **Monsieur François Abel DE LUPPE**, s'il a été le premier Maire de Moirans, n'a pas été élu mais désigné.

Nous préférons :

- Salle de Réception - **Salle Claude Pâris la Montagne - Seigneur de Moirans La Buisse et St Jean**

car - C'est Claude Pâris qui est à l'origine de la transformation de la grande salle (cheminées monumentales; parquets en marqueterie - fougères-, boiseries.

- Il existe des portraits de Claude Pâris alors que nous ne connaissons pas de représentation de Monsieur DE LUPPE;



- Auberge de "La Montagne de Saint-François"

Accord sur cette dénomination, mais avec la mention "1614-1708"

Le Parking déjà dénommé "Parking Oronce DE LA MOTTE"

Le mot "parking" pourrait être remplacé par "place" Oronce MAIGRE DE LA MOTTE pour des raisons évidentes.

Concernant un dernier point non abordé dans votre courrier précité, nous souhaiterions que le Parc de la Grille soit désormais dénommé "Parc François Abel DE LUPPE", en référence à tous les embellissements apportés par ce dernier, au parc en particulier. Rappelons que Monsieur DE LUPPE était un botaniste réputé.

Pour tous ces points "de détail", nous vous invitons et nous vous recommandons de vous référer à notre publication récente "Le Château de la Grille à Moirans"

Toujours concernant "le Château", nous profitons de ce courrier pour vous demander

- de bien vouloir faire remettre les deux chasse-roues - (côté piétons)
- de faire placer à l'entrée de l'auberge une porte en bois "façon ancienne" et non une porte en aluminium "façon moderne et futuriste".

Bien évidemment, nous restons à votre disposition pour aborder, commenter et approfondir les différents points qui font l'objet de nos observations.

Nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître de la suite que vous donnerez à nos commentaires.

Dans cette attente,
Nous vous prions de croire, Monsieur l'Adjoint aux Travaux, à nos sentiments dévoués.

P/O le bureau,
Le Président
Gérard LIOT

Copie : Conseil d'Administration

Point 2 – A notre demande, le 17 Avril 2008, nous avons rencontré le nouvel adjoint au Patrimoine, Monsieur François FERRANTE. L'accueil a été courtois, voire chaleureux, et nous avons trouvé une bonne écoute. Nous lui avons remis un dossier complet sur nos activités passées et nos projets futurs. Nous avons également abordé notre intervention qui a fait l'objet du point 1 en lui faisant remarquer que nous n'avions pas obtenu de réponse de la Mairie à nos remarques et observations.



Point 3 – Notre association est associée dans le cadre des 20 ans du musée d'archéologie du lac de Paladru sous l'égide des Villes et Pays d'art et d'histoire, à un forum du Patrimoine le samedi 24 Mai 2008 dans les jardins du musée (Paladru) à partir de 14 heures.

MTT prépare en concours avec d'autres associations du patrimoine la visite découverte de l'église Saint Pierre à Moirans le 25 Juillet 2008 de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h – RdV devant l'église St Pierre.



Point 4 – MTT envisage d'effectuer une journée découverte du Château de Grignan (Drôme) **le samedi 28 Juin 2008 à 7 heures devant la poste de Moirans**

Déjeuner à l'auberge « La Terrine » à Tain l'Hermitage

Nous vous rappelons que cette sortie a été décidée lors de notre dernière assemblée générale
Vous trouverez ci-joint un coupon réponse qui vous donnera des informations sur le déroulement de cette journée.

Il est prévu un déplacement en car, mais en fonction du nombre de participants, il est prévu également un trajet en véhicule personnelle, avec défraiement pris en charge par l'association

Bien cordialement à vous tous,

le Président Gérard LIOT

le Secrétaire Yves Berthelet

Rendez service à votre association, après avoir lu la Lettre Interne du Patrimoine, donnez-la à vos amis